



Pôle des Infrastructures Départementales
Direction de la Régie Routière
Unité Territoriale Routière d'Auxerre

Affaire suivie par : Gregory CHEESEMAN
Tél. : 03.86.32.49.40
Courriel : regie-utr-auxerre@yonne.fr

Monsieur Christophe BONNEFOND
Vice-Président
Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois
Direction de la Stratégie et de l'Aménagement du
Territoire
6Bis place du Maréchal Leclerc BP 58
89010 AUXERRE Cedex

Auxerre, le 27/03/2024.

Monsieur le Vice-Président,

Par courrier en date du 5 mars 2024, vous m'avez transmis le dossier de modification simplifiée du plan Local d'Urbanisme de Villefargeau.

Conformément à l'article L 153-40 du Code de l'urbanisme, vous souhaitez recueillir l'avis de notre collectivité.

Après consultation, je vous informe que le projet de modification simplifiée du PLU de Villefargeau n'appelle pas d'observation de notre part.

Je vous prie de croire, Monsieur le Vice-Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,
responsable du Pôle des Infrastructures Départementales,


Franck SEMENCE